



# RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DU PREMIER SEMESTRE 2025

## Une entreprise solide sur le long terme

- Forte performance au premier semestre : chiffre d'affaires en hausse de 15 % à 3,6 milliards d'euros et EBITDA récurrent en hausse de 13 % à 319 millions d'euros par rapport à l'année précédente
- Flux de trésorerie net hors fonds de roulement de 322 millions d'euros, représentant une conversion d'EBITDA d'environ 100 %
- Attribution d'un contrat majeur pour la plus grande infrastructure de production d'ammoniac bas-carbone au monde aux Etats-Unis
- Actualisation des prévisions pour l'exercice 2025 : la marge d'EBITDA pour le segment Technologie, produits et services est relevée d'environ 13,5 % à une fourchette comprise entre 14 % et 14,5 %

Paris, le jeudi 31 juillet 2025 – Technip Energies (la « Société »), une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan dans les infrastructures énergétiques et de décarbonation, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le premier semestre 2025.

**Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies**, a commenté :

« Au premier semestre, Technip Energies (T.EN) a enregistré une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires et de son EBITDA par rapport à l'année précédente, avec une rentabilité stable et une solide génération de flux de trésorerie. Cette performance reflète la forte dynamique de l'activité Livraison de projet et l'impact positif des installations de produits propriétaires de notre segment Technologie, produits et services (TPS). Dans un environnement macroéconomique complexe, ces résultats solides témoignent de la qualité et de l'engagement de nos équipes, qui excellent dans l'exécution de projets. »

« La solidité des marges du segment TPS depuis le début de l'année soutient la révision à la hausse des objectifs annuels pour le segment. Notre stratégie axée sur l'expansion de notre portefeuille de technologies de procédés et d'équipements propriétaires permettra, à terme, de maintenir ces marges importantes et de renforcer notre leadership sur le marché. »

« La demande mondiale s'intensifie en matière d'infrastructures énergétiques intégrant des solutions décarbonées, pragmatiques et économiquement abordables. Technip Energies est extrêmement bien positionné, porté par l'étendue de nos offres et par la flexibilité de nos modèles d'exécution. »

« Notre stratégie de diversification, qui affiche des résultats concrets, en est une nouvelle illustration. Au cours des 18 derniers mois, nos prises de commandes ont évolué vers une répartition plus équilibrée entre les activités liées aux marchés de l'énergie et de la décarbonation. Alors que le marché de l'énergie, avec le GNL, reste le principal contributeur, les activités de décarbonation ont représenté environ 40% de nos prises de commandes — soit plus de 5 milliards d'euros, incluant notamment des projets majeurs dans les domaines du captage du carbone et des molécules bleues. En outre, environ 70% des commandes au cours de cette période provenaient de régions situées hors du Moyen-Orient, avec des contrats majeurs sur le continent américain et au Royaume-Uni. »

« Notre portefeuille commercial offre de nombreuses opportunités, tant sur les marchés traditionnels qu'émergents. Nous restons confiants quant à notre capacité à remporter d'importants contrats dans nos deux segments d'activité au cours des 6 à 18 prochains mois, notamment dans le GNL, les molécules bleues et les carburants durables. Les États-Unis devraient être l'une des régions les plus dynamiques. »

« Les fondamentaux à long terme qui soutiennent l'expansion et la diversification continues du mix énergétique mondial sont très attractifs. Grâce à une gestion rigoureuse de nos opérations, une génération constante de flux de trésorerie et une allocation stratégique du capital, notamment pour soutenir la croissance de TPS, nous sommes engagés à créer de la valeur sur le long terme. »



## Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)	S1 2025	S1 2024
Chiffre d'affaires	3 646,4	3 164,3
EBITDA récurrent	319,0	281,4
Marge d'EBITDA récurrent %	8,7 %	8,9 %
EBIT récurrent	257,4	227,3
Marge d'EBIT récurrent %	7,1 %	7,2 %
Résultat net	191,0	188,1
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	1,07 €	1,04 €
Prises de commandes	2 653,8	4 006,8
Carnet de commandes	18 036,3	16 951,7

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action du premier semestre 2025 et celui du premier semestre 2024 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 387 677 et 181 459 062.

## Chiffres clés – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)	S1 2025	S1 2024
Chiffre d'affaires	3 600,7	3 039,2
Résultat net	189,3	186,4
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	1,06 €	1,03 €

(1) Le résultat dilué par action du premier semestre 2025 et celui du premier semestre 2024 ont été calculés en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 178 387 677 et 181 459 062.

## Actualisation des prévisions de la Société pour l'exercice 2025 – IFRS ajusté

	Livraison de projet	Technologie, produits et services
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5,2 - 5,6 milliards d'euros</b>	<b>1,8 - 2,2 milliards d'euros</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent</b>	<b>~8%</b>	<b>14.0% - 14.5%</b> (contre ~13.5% auparavant)
<b>Corporate / non affectable</b>	<b>50 - 60 millions d'euros</b>	
<b>Taux d'imposition effectif<sup>(1)</sup></b>	<b>26% - 30%</b>	
<b>Investissements dans des modèles d'entreprise adjacents<sup>(2)</sup></b>	<b>&lt; 50 millions d'euros</b>	

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Sous réserve de changements de régime fiscal dans les juridictions clés.

(2) Les modèles économiques adjacents comprennent le Build Own Operate (BOO) et le co-développement. Depuis le troisième trimestre 2024, les coûts d'investissement sont comptabilisés comme des éléments non récurrents.

## Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats financiers du premier semestre 2025, le jeudi 31 juillet 2025, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

**France :** +33 1 70 91 87 04

**Royaume-Uni :** +44 121 281 8004

**États-Unis :** +1 718 705 87 96

**Code de la conférence :** 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et accessible à l'adresse suivante : [T.EN S1 2025 Webcast](#)



## Contacts

### Relations investisseurs

**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [investor.relations@ten.com](mailto:investor.relations@ten.com)

### Relations médias

**Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [media\\_@ten.com](mailto:media_@ten.com)

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projets, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depositary Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com).



## Revue opérationnelle et financière

### Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les **prises de commandes ajustées** du **premier semestre 2025** s'élèvent à 2 654 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 0,7.

Les **prises de commandes ajustées** annoncées au cours du **deuxième trimestre 2025** comprennent un contrat majeur<sup>1</sup> pour le projet Blue Point Number One ATR aux Etats-Unis, la plus grande usine d'ammoniac bas-carbone au monde, avec une capacité d'environ 1,4 million de tonnes par an, un contrat d'ingénierie significatif<sup>2</sup> pour le projet North Field Production Sustainability Offshore Compression au Qatar, ainsi que d'autres études, contrats de services et projets de moindre ampleur.

Pour référence, les faits marquants commerciaux du **premier trimestre 2025** sont inclus ici : [Résultats financiers T.EN T1 2025](#).

<sup>1</sup> Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

<sup>2</sup> Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

(En millions €)	S1 2025	S1 2024
<b>Prises de commandes ajustées</b>	<b>2 653,8</b>	<b>4 006,8</b>
Livraison de projet	1 780,4	2 970,2
Technologie, produits et services	873,4	1 036,7

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

En incluant l'impact des variations de change, le carnet de commandes ajusté a diminué de 8 % comparé au 31 décembre 2024, pour atteindre 18,0 milliards d'euros ce qui équivaut à 2,6 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2024.

(En millions €)	S1 2025	Exercice 2024
<b>Carnet de commandes ajusté</b>	<b>18 036,3</b>	<b>19 556,0</b>
Livraison de projet	16 200,7	17 536,2
Technologie, produits et services	1 835,5	2 019,8

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 30 juin 2025 a été négativement impacté par un effet de change de (667) millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 juin 2025.

(En millions €)	Exercice 2025 (6M)	Exercice 2026	Exercices 2027 et ultérieurs
<b>Carnet de commandes ajusté</b>	<b>3 099,8</b>	<b>6 494,8</b>	<b>8 441,7</b>
Livraison de projet	2 403,5	5 921,9	7 875,4
Technologie, produits et services	696,2	572,9	566,4



## Performance financière de la Société

### Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	S1 2025	S1 2024	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>3 646,4</b>	<b>3 164,3</b>	<b>15 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>319,0</b>	<b>281,4</b>	<b>13 %</b>
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>257,4</b>	<b>227,3</b>	<b>13 %</b>
Éléments non récurrents	(28,6)	(4,1)	N/A
EBIT	228,8	223,2	3 %
Produits (charges) financiers, nets	51,3	57,6	(11) %
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>280,2</b>	<b>280,8</b>	<b>— %</b>
Produit (charge) d'impôt	(83,6)	(80,0)	5 %
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>196,6</b>	<b>200,8</b>	<b>(2) %</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	191,0	188,1	2 %
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5,6	12,7	(56) %

## Chiffres clés de l'activité commerciale

### Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	S1 2025	S1 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 736,2	2 209,9	24 %
EBITDA récurrent	214,7	183,0	17 %
Marge d'EBITDA récurrent %	7,8 %	8,3 %	(50) pb
EBIT récurrent	187,5	161,1	16 %
Marge d'EBIT récurrent %	6,9 %	7,3 %	(40) pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

**Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2025** a augmenté de 24 % par rapport à l'année précédente, atteignant 2 736,2 millions d'euros, grâce à une forte activité des projets de GNL au Qatar, et à la montée en puissance d'une nouvelle vague de projets, parmi lesquels les projets GranMorgu et Ruwais LNG.

**L'EBITDA récurrent ajusté du premier semestre 2025** a augmenté de 17% par rapport à l'année précédente pour atteindre 214,7 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 16% par rapport à l'année précédente, atteignant 187,5 millions d'euros.

**La marge d'EBITDA récurrent ajusté du premier semestre 2025** a diminué par rapport à l'année précédente de 50 points de base pour atteindre 7.8%, et **la marge d'EBIT récurrent ajusté** a diminué de 40 points de base, atteignant 6,9%. Après une période de prises de commandes soutenue en 2023 et 2024, les marges traduisent un rééquilibrage du portefeuille de projets, avec une proportion accrue de projets en phase initiale pour lesquels Technip Energies reconnaît une contribution limitée de marge.

### Principaux faits opérationnels du deuxième trimestre 2025

#### Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Mise en service permanente des sous-stations pour le Train 8 et mise en service des premiers équipements.

#### QatarEnergy North Field South (Qatar)

- Début de la préfabrication des canalisations et finalisation de l'installation du système de refroidissement à eau pour les trains 12 et 13.

#### Marsa LNG (Oman)

- La cérémonie de la pose de la première pierre a eu lieu.

#### Ruwais LNG (Émirats arabes unis)

- Tous les principaux équipements ont été achetés et sont en cours de fabrication. Début des travaux de génie civil sur site.



### Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte)

- Les essais hydrauliques sont en grande partie terminés sur les unités d'utilités.

### Unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) de GranMorgu (Suriname)

- Cérémonie de la première découpe d'acier sur les chantiers en Chine.

### bp Net Zero Teesside Power (Royaume-Uni)

- Début de la préparation du site, notamment des activités préalables au coulage des pieux et aux travaux de génie civil.

## Principaux faits commerciaux du deuxième trimestre 2025

### Technip Energies remporte un contrat majeur pour Blue Point Number One ATR, la plus grande infrastructure de production d'ammoniac bas-carbone au monde (Etats-Unis)

- Technip Energies a remporté un contrat majeur<sup>1</sup> auprès de Blue Point Number One, une co-entreprise entre CF Industries, JERA et MITSUI & CO, pour le projet BluePoint Number One ATR à Donaldsonville, en Louisiane. Ce projet vise à créer la plus grande usine d'ammoniac bas-carbone au monde, avec une capacité d'environ 1,4 million de tonnes par an. Technip Energies réalisera l'ingénierie, l'approvisionnement, la fabrication d'équipements et de modules pour le site, en s'appuyant sur son expertise en modularisation et en livraison de projet. En collaboration avec Topsoe pour utiliser sa technologie SynCOR Ammonia™, Technip Energies s'appuiera sur sa capacité éprouvée à intégrer des technologies de pointe dans des projets industriels à grande échelle.

- <sup>1</sup> Un contrat « majeur » pour Technip Energies est un contrat représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

## Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	S1 2025	S1 2024	Variation en %
Chiffre d'affaires	910,2	954,4	(5) %
EBITDA récurrent	137,0	121,5	13 %
Marge d'EBITDA récurrent %	15,1 %	12,7 %	240 pb
EBIT récurrent	102,7	88,6	16 %
Marge d'EBIT récurrent %	11,3 %	9,3 %	200 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

**Le chiffre d'affaires ajusté du premier semestre 2025** a diminué de 5 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 910,2 millions d'euros, en raison d'une contribution réduite des équipements propriétaires, partiellement compensée par un volume élevé de conseil, de services d'ingénieries et d'études.

**L'EBITDA récurrent ajusté du premier semestre 2025** a augmenté de 13 % par rapport à l'année précédente, atteignant 137,0 millions d'euros, et **l'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 102,7 millions d'euros.

**La marge d'EBITDA récurrent ajusté du premier semestre 2025** a augmenté de 240 points de base pour atteindre 15,1 %, et **la marge d'EBIT récurrent ajusté** a augmenté de 200 points de base, atteignant 11,3 %, bénéficiant des livraisons de fours à éthylène, de la fourniture de catalyseurs, ainsi que de services de conseil en gestion de projets et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (PMC).

## Principaux faits opérationnels du deuxième trimestre 2025

### Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet de développement du site, Rotterdam (Pays-Bas)

- La production de carburants d'aviation durable a commencé.

### Extension de la raffinerie de produits renouvelables de Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- La construction de la tuyauterie progresse et le démarrage des activités hydrauliques a commencé dans les unités d'utilités.

### Craqueur Reliance NMD et DMD (Inde)

- La commande d'équipements est finalisée et les travaux de fondation sont en cours dans le site de fabrication de Dahej.



## Principaux faits commerciaux du deuxième trimestre 2025

### Technip Energies remporte un contrat d'ingénierie significatif pour le projet North Field Production Sustainability Offshore Compression (Qatar)

■ Technip Energies a remporté auprès de Larsen & Toubro Limited (L&T) Hydrocarbon Business (L&T Energy Hydrocarbon – LTEH) un contrat significatif d'ingénierie détaillée pour le projet North Field Production Sustainability Offshore Compression (NFPS COMP 4) de QatarEnergy LNG, leader mondial du GNL. Dans le cadre de ce contrat, après avoir réalisé la phase d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED), Technip Energies fournira l'ingénierie détaillée pour deux complexes de compression offshore. Chacun comprendra de grandes plateformes offshore, des plateformes de torchage, des ponts interconnectés et d'autres structures associées.

■ <sup>1</sup> Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.

### Technip Energies est sélectionné par la Natural Gas Infrastructure Company (ETYFA) pour un contrat de Services de conseil en gestion de projet et d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (PMC) (Chypre)

■ Technip Energies a été mandaté par l'ETYFA pour mener à bien le projet de terminal d'importation de GNL à Vassilikos, à Chypre. Ce terminal s'inscrit dans le cadre d'un projet d'intérêt commun de l'Union Européenne visant à introduire du gaz naturel à Chypre afin de réduire sa dépendance aux importations de pétrole et de faciliter sa transition vers des services énergétiques plus propres.

### Rely dévoile la nouvelle génération de son usine d'hydrogène vert dé-risquée, standardisée et configurable de 100 MW

■ La nouvelle génération de Clear100+ repose sur cinq blocs adaptables de 20 MW, intégrant les électrolyseurs alcalins pressurisés de John Cockerill Hydrogen. Répliquable, cette génération est conçue pour un pré-assemblage maximal, permettant une installation plus rapide et plus sûre, ainsi qu'une maintenance simplifiée. Sa modularité lui permet de s'adapter facilement aux besoins des clients, à la configuration des parcelles et aux différents environnements. Pré-conçue, à faible risque et dotée de performances garanties, Clear100+ s'appuie sur une technologie en constante évolution visant à réduire le coût de l'hydrogène vert. Cette solution industrielle offre une production rapide, fiable et compétitive, soutenant la transition des clients du Groupe vers des usages Power-to-X, notamment dans les secteurs difficiles à décarboner.

## Autres principaux faits commerciaux du deuxième trimestre 2025

### Reju a annoncé la sélection de Regeneration Hub One, son premier centre de recyclage textile-textile de taille industrielle qui sera situé dans le parc industriel de Chemelot à Sittard-Geleen, aux Pays-Bas

■ Reju™, la société de régénération de textile à textile, annonce aujourd'hui avoir choisi le parc industriel Chemelot pour son premier centre de régénération à l'échelle industrielle. Situé à Sittard, aux Pays-Bas, Chemelot est un parc industriel européen de premier plan et un hub d'innovation. Cette initiative fait suite au lancement réussi du Regeneration Hub Zero à Francfort en octobre 2024. Regeneration Hub One vise à accélérer le chemin de Reju vers la construction d'une infrastructure circulaire pour la régénération des déchets textiles à grande échelle. Cet emplacement stratégique permettra à Reju de tirer parti de l'infrastructure existante et des synergies industrielles pour développer efficacement ses activités. Le projet sera soumis à la décision finale d'investissement du conseil d'administration de Technip Energies, la société mère de Reju. Le hub ambitionne de régénérer l'équivalent de 300 millions d'articles par an qui, autrement, finiraient en déchets textiles, ce qui se traduit par une capacité de production de 50 000 tonnes de rBHET par an, qui seront ensuite repolymérisées en Reju PET. Provenant de déchets textiles, ce produit sera transformé en Reju Polyester, dont les émissions de carbone sont inférieures de 50 % à celles du polyester vierge. Le Reju Polyester sera ensuite réintroduit sur la chaîne d'approvisionnement en aval, où il sera converti en fils et en tissus prêts à être utilisés par les consommateurs.

### Reju s'associe à l'organisation italienne Rematrix afin de garantir une chaîne d'approvisionnement textile durable pour les centres de régénération et annonce des partenariats stratégiques avec Utexa en Amérique centrale et Antex en Europe, fabricants leaders de fils de filaments, pour l'utilisation de REJU Polyester™

■ Reju™, la société de régénération textile à textile, a annoncé un partenariat avec Rematrix, une organisation de responsabilité élargie du producteur (REP) à Vicence, en Italie, afin de garantir un approvisionnement fiable, conforme et durable en textiles en fin de vie. Ce partenariat s'inscrit dans la mission de Reju consistant à mettre en place des systèmes circulaires pour prendre en charge à grande échelle les déchets textiles. Rematrix collabore avec les entreprises du secteur de la mode dans la gestion proactive de la fin de vie des produits textiles, garantissant ainsi la conformité avec les réglementations relatives à la responsabilité élargie des producteurs (REP), en Italie et en Europe.

■ Reju™, la société de régénération textile à textile, a annoncé des plans de validation et d'adoption de produits avec Utexa, et Antex, deux leaders mondiaux de la production de fils multifilaments avec des sites de fabrication en Europe et en Amérique. Les entreprises valideront le matériau propriétaire de Reju, le REJU Polyester™, en vue d'une adoption commerciale dans les fils multifilaments pour les applications textiles. Les fils produits dans l'usine d'Utexa à Choloma, au Honduras, et dans l'usine d'Antex à Gérone, en Espagne, devraient être utilisés par les marques partenaires de Reju pour le développement de vêtements et l'analyse des chaînes d'approvisionnement locales d'ici à octobre 2025.

**Installation de 750 kWc de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du site MMY Dahej de Technip Energies**

- L'installation produira 1 000 MWh d'électricité renouvelable par an et réduira les émissions de scope 2 de l'usine de plus de 50%.



## Corporate et autres éléments

**Les coûts corporate**, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 32,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2025, incluant l'impact de l'augmentation du cours de l'action et des charges sociales supplémentaires françaises sur les plans d'incitation à long terme.

**Les charges non récurrentes** ont représenté 28,6 millions d'euros et incluent les coûts engagés liés aux investissements dans les modèles d'entreprise adjacents, notamment Reju, en plus des initiatives stratégiques et des coûts de restructuration.

**Les produits financiers nets**, qui s'élèvent à 51,3 millions d'euros, ont bénéficié des revenus d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, partiellement compensés par le coût de la dette, les charges de location et les coûts liés aux pensions.

**Le taux d'imposition effectif** sur une base IFRS ajustée s'est établi à 29,8 % pour le premier semestre 2025 conforme à la fourchette prévisionnelle de l'exercice 2025 de 26 % à 30 %.

**Les charges d'amortissement** se sont élevées à 61,6 millions d'euros, dont 39,0 millions d'euros sont liés à la norme IFRS 16.

**La trésorerie brute** ajustée au 30 juin 2025 s'établissait à 4,0 milliards d'euros, par rapport à 4,1 milliards d'euros au 31 décembre 2024. La dette brute s'établissait à 0,7 milliard d'euros au 30 juin 2025, restant stable par rapport au 31 décembre 2024.

**Le flux de trésorerie net ajusté** a atteint 332,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2025. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement et des provisions de 10,1 millions d'euros s'établit à 322,1 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBITDA récurrent ajusté continuellement élevée à 101 % (la conversion d'EBIT récurrent ajusté était à 125 %). Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 33,6 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint 365,8 millions d'euros.

## Informations relatives à la liquidité

**Les liquidités ajustées totales** de 4,8 milliards d'euros au 30 juin 2025 comprennent 4,0 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée.

La facilité de crédit renouvelable de la Société a été refinancée avec succès en mars 2025 avec une échéance de cinq ans jusqu'en mars 2030, avec la possibilité de prolonger son terme deux fois et ce, pour une durée additionnelle d'un an. La facilité est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.

## Rachat d'actions

Le 12 mai 2025, Technip Energies a annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions pouvant atteindre 45 millions d'euros, destiné à remplir les obligations de la Société au titre de plans d'intéressement en actions. Le nombre maximum d'actions pouvant être acquies dans le cadre du programme est de 1,5 million. Le programme de rachat d'actions se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2025.

## Assemblée générale et dividende

Lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la société, le 6 mai 2025, toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires ont été adoptées.

Toutes les résolutions de l'ordre du jour ont reçu une majorité des voix en leur faveur. Chaque résolution a été adoptée à plus de 80% de voix en faveur, y compris l'approbation par les actionnaires des états financiers 2024 et la proposition de dividende de 0,85 euro par action ordinaire en circulation pour l'exercice 2023. La documentation relative à l'Assemblée générale et les résultats du vote sont disponibles sur le site de T.EN: [Assemblée générale annuelle 2025](#).

Le dividende en espèces a été payé le 22 mai 2025.



## Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « **Société** ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprend une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.



# ANNEXE

## ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - PREMIER SEMESTRE 2025

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	S1 25	S1 24	S1 25	S1 24	S1 25	S1 24	S1 25	S1 24
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>2 736,2</b>	<b>2 209,9</b>	<b>910,2</b>	<b>954,4</b>	—	—	<b>3 646,4</b>	<b>3 164,3</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>214,7</b>	<b>183,0</b>	<b>137,0</b>	<b>121,5</b>	<b>(32,8)</b>	<b>(23,1)</b>	<b>319,0</b>	<b>281,4</b>
Dotations aux amortissements ajustées	(27,2)	(22,0)	(34,3)	(32,8)	—	0,7	<b>(61,6)</b>	<b>(54,1)</b>
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>187,5</b>	<b>161,1</b>	<b>102,7</b>	<b>88,6</b>	<b>(32,8)</b>	<b>(22,4)</b>	<b>257,4</b>	<b>227,3</b>
Résultat non récurrent	(9,7)	(1,6)	(13,7)	(1,2)	(5,2)	(1,3)	(28,6)	(4,1)
<b>EBIT</b>	<b>177,8</b>	<b>159,5</b>	<b>89,0</b>	<b>87,4</b>	<b>(38,0)</b>	<b>(23,6)</b>	<b>228,8</b>	<b>223,2</b>
Produits financiers							69,3	74,7
Charges financières							(18,0)	(17,1)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>							<b>280,2</b>	<b>280,8</b>
Produit (charge) d'impôt							(83,6)	(80,0)
<b>Résultat (perte) net</b>							<b>196,6</b>	<b>200,8</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							191,0	188,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							5,6	12,7

## ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ - DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T2 25	T2 24	T2 25	T2 24	T2 25	T2 24	T2 25	T2 24
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>1 333,5</b>	<b>1 164,5</b>	<b>459,8</b>	<b>479,1</b>	—	—	<b>1 793,3</b>	<b>1 643,6</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>100,9</b>	<b>93,9</b>	<b>71,7</b>	<b>61,3</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(10,4)</b>	<b>156,9</b>	<b>144,7</b>
Dotations aux amortissements ajustées	(14,6)	(11,4)	(17,0)	(17,2)	0,3	0,4	<b>(31,2)</b>	<b>(28,2)</b>
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>86,3</b>	<b>82,5</b>	<b>54,7</b>	<b>44,1</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>125,7</b>	<b>116,5</b>
Résultat non récurrent	(6,3)	(1,5)	(9,3)	(1,7)	(3,1)	0,8	(18,7)	(2,4)
<b>EBIT</b>	<b>80,0</b>	<b>81,1</b>	<b>45,4</b>	<b>42,4</b>	<b>(18,4)</b>	<b>(9,3)</b>	<b>107,0</b>	<b>114,1</b>
Produits financiers							34,2	36,5
Charges financières							(8,6)	1,2
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>							<b>132,6</b>	<b>151,8</b>
Produit (charge) d'impôt							(41,1)	(46,4)
<b>Résultat (perte) net</b>							<b>91,5</b>	<b>105,4</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies							90,0	97,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							1,5	7,5



## ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2025

(En millions €)	S1 25 IFRS	Ajustements	S1 25 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 600,7</b>	<b>45,7</b>	<b>3 646,4</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(3 104,5)	(47,4)	(3 151,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(194,6)	(1,1)	(195,7)
Frais de recherche et développement	(28,5)	—	(28,5)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(28,6)	—	(28,6)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(9,9)	(0,2)	(10,1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>234,6</b>	<b>(2,9)</b>	<b>231,7</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(5,6)	2,7	(2,9)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>229,0</b>	<b>(0,2)</b>	<b>228,8</b>
Produits financiers	66,7	2,6	69,3
Charges financières	(17,6)	(0,4)	(18,0)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>278,1</b>	<b>2,1</b>	<b>280,2</b>
Produit (charge) d'impôt	(83,2)	(0,4)	(83,6)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>194,9</b>	<b>1,7</b>	<b>196,6</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	189,3	1,7	191,0
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5,6	—	5,6

## ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

(En millions €)	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 039,2</b>	<b>125,1</b>	<b>3 164,3</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(2 604,9)	(102,0)	(2 706,9)
Frais de vente, généraux et administratifs	(200,3)	(0,9)	(201,2)
Frais de recherche et développement	(35,0)	0,8	(34,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(4,1)	—	(4,1)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	6,0	(0,2)	5,8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>200,9</b>	<b>22,8</b>	<b>223,7</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	23,8	(24,3)	(0,5)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>224,7</b>	<b>(1,5)</b>	<b>223,2</b>
Produits financiers	71,0	3,7	74,7
Charges financières	(17,1)	—	(17,1)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>278,6</b>	<b>2,2</b>	<b>280,8</b>
Produit (charge) d'impôt	(79,5)	(0,5)	(80,0)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>199,1</b>	<b>1,7</b>	<b>200,8</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	186,4	1,7	188,1
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12,7	—	12,7



## ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €)	T2 25 IFRS	Ajustements	T2 25 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 774,7</b>	<b>18,6</b>	<b>1 793,3</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(1 524,6)	(23,8)	(1 548,4)
Frais de vente, généraux et administratifs	(96,1)	(0,5)	(96,6)
Frais de recherche et développement	(14,4)	—	(14,4)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(18,7)	—	(18,7)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(7,6)	1,2	(6,4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>113,3</b>	<b>(4,5)</b>	<b>108,8</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	(9,5)	7,8	(1,7)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>103,8</b>	<b>3,2</b>	<b>107,0</b>
Produits financiers	32,9	1,3	34,2
Charges financières	(8,2)	(0,4)	(8,6)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>128,5</b>	<b>4,1</b>	<b>132,6</b>
Produit (charge) d'impôt	(40,2)	(0,9)	(41,1)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>88,2</b>	<b>3,3</b>	<b>91,5</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	86,7	3,3	90,0
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1,5	—	1,5

## ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

(En millions €)	T2 24 IFRS	Ajustements	T2 24 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 541,1</b>	<b>102,5</b>	<b>1 643,6</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(1 325,6)	(84,5)	(1 410,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(99,6)	(0,6)	(100,2)
Frais de recherche et développement	(20,6)	0,5	(20,1)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(2,4)	—	(2,4)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	2,9	1,1	4,0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>95,8</b>	<b>19,0</b>	<b>114,8</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	17,8	(18,4)	(0,6)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>113,6</b>	<b>0,5</b>	<b>114,1</b>
Produits financiers	34,5	2,0	36,5
Charges financières	1,1	0,1	1,2
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>149,2</b>	<b>2,6</b>	<b>151,8</b>
Produit (charge) d'impôt	(45,7)	(0,7)	(46,4)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>103,5</b>	<b>1,9</b>	<b>105,4</b>
Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies	95,7	2,2	97,9
Résultat (perte) net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7,8	(0,3)	7,5



## ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 25</b>	<b>Exercice 24</b>
Goodwill	2 078,3	2 118,0
Immobilisations incorporelles	148,3	145,3
Immobilisations corporelles	158,9	167,4
Droit d'utilisation	224,0	201,8
Entités mises en équivalence	12,6	20,1
Autres actifs non courants	322,8	331,1
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>2 944,9</b>	<b>2 983,7</b>
Créances commerciales	1 083,9	1 078,7
Actifs contractuels	580,2	485,9
Autres actifs courants	787,4	785,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 015,7	4 058,0
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>6 467,2</b>	<b>6 408,4</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 412,1</b>	<b>9 392,0</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 164,5</b>	<b>2 114,8</b>
Dette à long terme, moins la part courante	641,7	642,4
Passif locatif	200,3	192,4
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	87,7	126,0
Autres passifs non courants	147,4	169,7
<b>Total du passif non courant</b>	<b>1 077,1</b>	<b>1 130,5</b>
Dette à court terme	104,5	93,8
Passif locatif	64,2	57,4
Dettes fournisseurs	1 584,7	1 642,6
Passifs sur contrats	3 613,1	3 466,3
Autres passifs courants	804,0	886,6
<b>Total du passif courant</b>	<b>6 170,5</b>	<b>6 146,7</b>
<b>Total du passif</b>	<b>7 247,6</b>	<b>7 277,2</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>9 412,1</b>	<b>9 392,0</b>



## ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2025

(En millions €)	S1 25 IFRS	Ajustements	S1 25 Ajusté
Goodwill	2 078,3	—	2 078,3
Immobilisations incorporelles	148,3	—	148,3
Immobilisations corporelles	157,7	1,2	158,9
Droit d'utilisation	223,5	0,5	224,0
Entités mises en équivalence	98,6	(86,0)	12,6
Autres actifs non courants	325,2	(2,4)	322,8
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>3 031,6</b>	<b>(86,7)</b>	<b>2 944,9</b>
Créances commerciales	1 155,1	(71,2)	1 083,9
Actifs contractuels	470,2	110,0	580,2
Autres actifs courants	761,7	25,7	787,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 879,1	136,6	4 015,7
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>6 266,1</b>	<b>201,1</b>	<b>6 467,2</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 297,7</b>	<b>114,4</b>	<b>9 412,1</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 162,9</b>	<b>1,6</b>	<b>2 164,5</b>
Dette à long terme, moins la part courante	637,9	3,8	641,7
Passif locatif	200,3	—	200,3
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	86,7	1,0	87,7
Autres passifs non courants	252,9	(105,5)	147,4
<b>Total du passif non courant</b>	<b>1 177,8</b>	<b>(100,7)</b>	<b>1 077,1</b>
Dette à court terme	84,7	19,8	104,5
Passif locatif	63,8	0,4	64,2
Dettes fournisseurs	1 460,8	123,9	1 584,7
Passifs sur contrats	3 540,0	73,1	3 613,1
Autres passifs courants	807,7	(3,7)	804,0
<b>Total du passif courant</b>	<b>5 957,0</b>	<b>213,5</b>	<b>6 170,5</b>
<b>Total du passif</b>	<b>7 134,8</b>	<b>112,8</b>	<b>7 247,6</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>9 297,7</b>	<b>114,4</b>	<b>9 412,1</b>



## ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

(En millions €)	S1 24 IFRS	Ajustements	S1 24 Ajusté
Goodwill	2 104,6	—	2 104,6
Immobilisations incorporelles	121,2	(2,8)	118,4
Immobilisations corporelles	137,9	1,6	139,5
Droit d'utilisation	193,2	0,9	194,1
Entités mises en équivalence	84,3	(59,8)	24,5
Autres actifs non courants	330,6	(3,4)	327,2
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>2 971,8</b>	<b>(63,5)</b>	<b>2 908,3</b>
Créances commerciales	1 161,0	(38,9)	1 122,1
Actifs contractuels	488,9	3,1	492,0
Autres actifs courants	928,1	13,9	942,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 121,5	222,5	3 344,0
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>5 699,5</b>	<b>200,6</b>	<b>5 900,1</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 671,3</b>	<b>137,1</b>	<b>8 808,4</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 981,2</b>	<b>7,4</b>	<b>1 988,6</b>
Dette à long terme, moins la part courante	637,4	4,5	641,9
Passif locatif	162,1	0,1	162,2
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	117,1	1,7	118,8
Autres passifs non courants	247,6	(76,8)	170,8
<b>Total du passif non courant</b>	<b>1 164,2</b>	<b>(70,5)</b>	<b>1 093,7</b>
Dette à court terme	147,4	—	147,4
Passif locatif	65,2	0,8	66,0
Dettes fournisseurs	1 479,6	83,9	1 563,5
Passifs sur contrats	3 053,3	112,5	3 165,8
Autres passifs courants	780,4	3,0	783,4
<b>Total du passif courant</b>	<b>5 525,9</b>	<b>200,2</b>	<b>5 726,1</b>
<b>Total du passif</b>	<b>6 690,1</b>	<b>129,7</b>	<b>6 819,8</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>8 671,3</b>	<b>137,1</b>	<b>8 808,4</b>



## ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	S1 25	S1 24
Résultat (perte) net	196,6	200,8
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	10,1	(334,9)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	159,1	68,9
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation</b>	<b>365,8</b>	<b>(65,2)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(34,0)	(29,0)
Acquisition d'actifs financiers	(4,4)	(4,8)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	—	1,2
Produits des cessions d'actifs	0,4	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,7)	(1,3)
Autres	0,2	—
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement</b>	<b>(38,5)</b>	<b>(33,9)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	8,4	24,5
Rachat d'actions propres	—	(38,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	—	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	(101,5)
Remboursement des passifs locatifs	(39,8)	(31,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(17,7)	(19,0)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement</b>	<b>(199,3)</b>	<b>(166,2)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(170,3)	40,1
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(42,3)</b>	<b>(225,2)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	4 058,0	3 569,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>4 015,7</b>	<b>3 344,0</b>



## ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2025

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 25 IFRS</b>	<b>Ajustements</b>	<b>S1 25 Ajusté</b>
Résultat (perte) net	194,9	1,7	196,6
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	84,1	(74,0)	10,1
Éléments sans effet de trésorerie et autres	178,1	(19,0)	159,1
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation</b>	<b>457,1</b>	<b>(91,3)</b>	<b>365,8</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(34,0)	—	(34,0)
Acquisition d'actifs financiers	(4,4)	—	(4,4)
Produits des cessions d'actifs	0,4	—	0,4
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(0,7)	—	(0,7)
Autres	0,2	—	0,2
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement</b>	<b>(38,5)</b>	<b>—</b>	<b>(38,5)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	(14,2)	22,6	8,4
Dividendes versés aux actionnaires	(150,2)	—	(150,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(0,5)	0,5	—
Remboursement des passifs locatifs	(39,4)	(0,4)	(39,8)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(17,7)	—	(17,7)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement</b>	<b>(222,1)</b>	<b>22,8</b>	<b>(199,3)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(164,2)	(6,1)	(170,3)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>32,4</b>	<b>(74,7)</b>	<b>(42,3)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 846,7	211,3	4 058,0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 879,1</b>	<b>136,6</b>	<b>4 015,7</b>



## ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2024

<i>(En millions €)</i>	<b>S1 24 IFRS</b>	<b>Ajustements</b>	<b>S1 24 Ajusté</b>
Résultat (perte) net	199,1	1,7	200,8
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions	(330,4)	(4,5)	(334,9)
Éléments sans effet de trésorerie et autres	59,6	9,3	68,9
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation</b>	<b>(71,7)</b>	<b>6,5</b>	<b>(65,2)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(28,3)	(0,7)	(29,0)
Acquisition d'actifs financiers	(4,8)	—	(4,8)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	—	1,2	1,2
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(1,3)	—	(1,3)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement</b>	<b>(34,4)</b>	<b>0,5</b>	<b>(33,9)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	24,1	0,4	24,5
Rachat d'actions propres	(38,0)	—	(38,0)
Frais de transaction liés à l'émission et au rachat d'actions	(0,7)	—	(0,7)
Dividendes versés aux actionnaires	(101,5)	—	(101,5)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(16,0)	16,0	—
Remboursement des passifs locatifs	(31,2)	(0,3)	(31,5)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires)	(19,0)	—	(19,0)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement</b>	<b>(182,3)</b>	<b>16,1</b>	<b>(166,2)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	38,9	1,2	40,1
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(249,5)</b>	<b>24,3</b>	<b>(225,2)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 371,0	198,2	3 569,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 121,5</b>	<b>222,5</b>	<b>3 344,0</b>



## ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2025

*(En millions €, sauf les %)*

	S1 25	% du chiffre d'affaires	S1 24	% du chiffre d'affaires
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>3 646,4</b>		<b>3 164,3</b>	
Coût des ventes	(3 151,9)	86,4 %	(2 706,9)	85,5 %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>494,5</b>	<b>13,6 %</b>	<b>457,4</b>	<b>14,5 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>319,0</b>	<b>8,7 %</b>	<b>281,4</b>	<b>8,9 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	(61,6)		(54,1)	
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>257,4</b>	<b>7,1 %</b>	<b>227,3</b>	<b>7,2 %</b>
Éléments non récurrents	(28,6)		(4,1)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>228,8</b>	<b>6,3 %</b>	<b>223,2</b>	<b>7,1 %</b>
Produits (charges) financiers, nets	51,3		57,6	
<b>Résultat (perte) ajusté avant impôts</b>	<b>280,2</b>	<b>7,7 %</b>	<b>280,8</b>	<b>8,9 %</b>
Produit (charge) d'impôt	(83,6)		(80,0)	
<b>Résultat (perte) net ajusté</b>	<b>196,6</b>	<b>5,4 %</b>	<b>200,8</b>	<b>6,3 %</b>



## ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS - DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

(En millions €, sauf les %)	T2 25	% du chiffre d'affaires	T2 24	% du chiffre d'affaires
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>1 793,3</b>		<b>1 643,6</b>	
Coût des ventes	(1 548,4)	86,3 %	(1 410,1)	85,8 %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>244,9</b>	<b>13,7 %</b>	<b>233,5</b>	<b>14,2 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>156,9</b>	<b>8,8 %</b>	<b>144,7</b>	<b>8,8 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	(31,2)		(28,2)	
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>125,7</b>	<b>7,0 %</b>	<b>116,5</b>	<b>7,1 %</b>
Éléments non récurrents	(18,7)		(2,4)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>107,0</b>	<b>6,0 %</b>	<b>114,1</b>	<b>6,9 %</b>
Produits (charges) financiers, nets	25,6		37,7	
<b>Résultat (perte) ajusté avant impôts</b>	<b>132,6</b>	<b>7,4 %</b>	<b>151,8</b>	<b>9,2 %</b>
Produit (charge) d'impôt	(41,1)		(46,4)	
<b>Résultat (perte) net ajusté</b>	<b>91,5</b>	<b>5,1 %</b>	<b>105,4</b>	<b>6,4 %</b>

## ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - PREMIER SEMESTRE 2025

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	S1 25	S1 24	S1 25	S1 24	S1 25	S1 24	S1 25	S1 24
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 736,2</b>	<b>2 209,9</b>	<b>910,2</b>	<b>954,4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 646,4</b>	<b>3 164,3</b>
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							228,8	223,2
<b>Éléments non récurrents</b>								
Autres produits/(charges) non récurrents							28,6	4,1
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>187,5</b>	<b>161,1</b>	<b>102,7</b>	<b>88,6</b>	<b>(32,8)</b>	<b>(22,4)</b>	<b>257,4</b>	<b>227,3</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent ajusté en %</b>	<b>6,9 %</b>	<b>7,3 %</b>	<b>11,3 %</b>	<b>9,3 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>7,2 %</b>
Dotations aux amortissements ajustés	(27,2)	(22,0)	(34,3)	(32,8)	—	0,7	(61,6)	(54,1)
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>214,7</b>	<b>183,0</b>	<b>137,0</b>	<b>121,5</b>	<b>(32,8)</b>	<b>(23,1)</b>	<b>319,0</b>	<b>281,4</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %</b>	<b>7,8 %</b>	<b>8,3 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>12,7 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>8,7 %</b>	<b>8,9 %</b>



## ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS - DEUXIÈME TRIMESTRE 2025

	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T2 25	T2 24	T2 25	T2 24	T2 25	T2 24	T2 25	T2 24
<i>(En millions €, sauf les %)</i>								
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 333,5</b>	<b>1 164,5</b>	<b>459,8</b>	<b>479,1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 793,3</b>	<b>1 643,6</b>
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							107,0	114,1
<b>Éléments non récurrents</b>								
Autres produits/(charges) non récurrents							18,7	2,4
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>86,3</b>	<b>82,5</b>	<b>54,7</b>	<b>44,1</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>125,7</b>	<b>116,5</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent ajusté en %</b>	<b>6,5 %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>11,9 %</b>	<b>9,2 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>7,0 %</b>	<b>7,1 %</b>
Dotations aux amortissements ajustées	(14,6)	(11,4)	(17,0)	(17,2)	0,3	0,4	(31,2)	(28,2)
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>100,9</b>	<b>93,9</b>	<b>71,7</b>	<b>61,3</b>	<b>(15,7)</b>	<b>(10,4)</b>	<b>156,9</b>	<b>144,7</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %</b>	<b>7,6%</b>	<b>8,1%</b>	<b>15,6%</b>	<b>12,8%</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>8,8 %</b>

## ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

	S1 25 IFRS	Ajustements	S1 25 Ajusté
<i>(En millions €)</i>			
Livraison de projet	16 361,6	(160,9)	16 200,7
Technologie, produits et services	1 826,3	9,2	1 835,5
<b>Total</b>	<b>18 188,0</b>		<b>18 036,3</b>

## ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

	S1 25 IFRS	Ajustements	S1 25 Ajusté
<i>(En millions €)</i>			
Livraison de projet	1 782,1	(1,7)	1 780,4
Technologie, produits et services	861,8	11,7	873,4
<b>Total</b>	<b>2 643,9</b>		<b>2 653,8</b>



## ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

### Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets les plus significatifs a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG et NFE est inclus à 50 % et celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par Technip Energies (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery et deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE). Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•  
**Contacts**

**Relations investisseurs**

**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [investor.relations@ten.com](mailto:investor.relations@ten.com)

**Relations médias**

**Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [media\\_@ten.com](mailto:media_@ten.com)